

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 07 Août 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

## 1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**  
Désignation Commerciale M-Line GC-6  
N° CAS 67-63-0  
N° EINECS 200-661-7  
No. D'Enregistrement d'REACH 01-2119457558-25-XXXX
- 1.2 Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**  
Utilisation Identifiée PC14 Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie  
Utilisations Déconseillées Rien de connu.
- 1.3 Information sur le fournisseur**  
Identification de la société VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD  
Stroudley Road  
Basingstoke  
Hampshire  
RG24 8FW  
Royaume-Uni  
Téléphone +44 (0) 1256 462131  
Fax +44 (0) 1256 471441  
Email (personne compétente) mm.uk@vishaypg.com
- 1.4 Tél. d'urgence**  
Langues parlées (00-1) 703-527-3887 – CHEMTREC  
24 heures, anglais est parlé

## 2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**  
**2.1.1 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)** Flam. Liq. 2; H225  
Eye Irrit. 2; H319  
STOT SE 3; H336
- 2.2 Éléments d'étiquetage**  
Désignation Commerciale Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)  
M-Line GC-6  
Pictogramme(s) de Danger  
- Mention(s) d'Avertissement DANGER
- Mention(s) de Danger H226: Liquide et vapeurs inflammables.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Conseil(s) de Prudence P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P261: Éviter de respirer vapeurs.  
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 07 Août 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

## 2.3 Autres dangers

Aucun.

## 3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Propan-2-ol	67-63-0	200-661-7	01-2119457558-25-XXXX	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16.

### 3.2 Mélanges Non applicable.

## 4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



### 4.1 Description des premiers secours

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/<...|seg|>/en cas de malaise.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau à la victime. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas induire de vomissement sauf sur recommandation d'un médecin. En cas de vomissements spontanés, maintenir la tête en dessous des hanches pour empêcher une aspiration dans les poumons. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

## 5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 07 Août 2012

www.vishaypg.com

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Moyens d'Extinction Appropriés	Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
<b>5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	Liquide et vapeurs très inflammables. Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone. Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et dans les fosses et tranchées de travail; les vapeurs peuvent créer une atmosphère explosive. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme.
<b>5.3 Conseils aux pompiers</b>	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

## 6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une protection adéquate du personnel durant la décontamination des déversements. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8.
<b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.
<b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Pour autant que cela ne soit pas dangereux, isoler la source de la fuite. Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux. Permettre aux petits déversements de s'évaporer en fournissant une ventilation adéquate.
<b>6.4 Référence à d'autres sections</b>	Voir Rubrique: 8, 13

## 7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Peut former un mélange explosif avec l'air, particulièrement dans un espace clos. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
<b>7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités</b>	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.
Température de stockage	Ambiante. (<10 °C)
Temps limite de stockage	Stable dans les conditions normales.
Matières incompatibles	Conserver à l'écart des: Matière comburante (agent oxydant), Corrosif Substances, Aldéhydes, Halogènes.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 07 Août 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Rubrique:1.2

## 8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Année
		ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>				
Alcool isopropylique	67-63-0	-	-	400	980	-	84	66	1982

Source: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

8.1.2 Valeur limite biologique

Non fixé.

8.1.3 PNECs et DNELs

Propan-2-ol Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Orale	Inhalation	Cutanée
Ouvrier - À long terme - Effets systémiques	-	500 mg/m <sup>3</sup>	888 mg/kg p.c. /jour
Consommateur - À long terme - Effets systémiques	26 mg/kg p.c. /jour	89 mg/m <sup>3</sup>	319 mg/kg p.c. /jour

Propan-2-ol Concentration prévisible sans effet (PNEC)	Valeur
Milieu Aquatique	PNEC Aqua (eau de mer) 140.9 mg/l PNEC Aqua (eau douce) 140.9 mg/l PNEC sédiment d'eau douce 552 mg/kg dw PNEC sédiment marin 552 mg/kg dw
Sol	PNEC 28 Sol mg/kg dw
STP (Usine de traitement des eaux usées)	PNEC STP 2251 mg/l
Risques pour les prédateurs (Empoisonnement secondaire)	PNEC Orale 160 mg/kg food

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une ventilation adéquate. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



**Protection des mains:**

Porter des gants imperméables (NE374). Caoutchouc nitrile, Caoutchouc butyle. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.

Recommandés: Caoutchouc nitrile, Caoutchouc butyle.

Gants en tissu inadapté: Caoutchouc naturel / PVC.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 07 Août 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Protection respiratoire



#### Protection de corps:

Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Dangers thermiques

Non applicable.

#### 8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

## 9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés physico-chimiques de la substance Propan-2-ol.

Aspect	Bleu Liquide coloré.
Odeur	D'Alcool Odeur
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non fixé.
Point de fusion/point de congélation	-88.5 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	82.3 °C (Mélange)
Point d'éclair	11.7 °C
Taux d'Evaporation	2.83 (BuAc = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable - mélange liquide
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	6.02 kPa @ 25 °C
Densité de vapeur	2.1 (Air = 1)
Densité relative	0.78 (H <sub>2</sub> O = 1)
Solubilité(s)	Miscible dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	0.05 log Pow (25 °C)
Température d'auto-inflammabilité	399 °C
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	2.038 mPa s (Viscosité dynamique) 25 °C
Propriétés explosives	Non disponible.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

### 9.2 Autres informations

Rien de connu

## 10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Liquide et vapeurs très inflammables. La vapeur peut être invisible, plus lourde que l'air et peut se répandre au ras du sol. Peut former un mélange explosif avec l'air, particulièrement dans un espace clos.
10.4 Conditions à éviter	Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.
10.5 Matières incompatibles	Liquide inflammable, Matière comburante (agent oxydant), Corrosif Substances, Alcools, Forte Acides et Alcalis.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 07 Août 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

## 11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Ingestion

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

LD50 (oral,rat) mg/kg: 58400 (OECD 401)

Inhalation

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

LC50 (inhalation,rat) mg/l/4h: 10000 (OECD 403)

Contact avec la Peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DL50 (Cutanée, (lapin)) ml/kg bw 16.4 (OECD 402)

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Non-irritant pour la peau (lapin) (Nixon, 1975)

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Eye Irrit. 2; Provoque une sévère irritation des yeux.

Irritant pour les yeux. (lapin) (OECD 405)

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Sensibilisation (cochon d'Inde) - négative (OECD 406)

Sensibilisation respiratoire: Pas de données

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

In vitro: Négatif (Hamster) (OECD 476)

In vivo: Négatif (souris) (OECD 474)

#### Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

NOEL 5000 ppm (OECD 451)

#### Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: NOAEL : 500 mg/kg p.c. /jour (OECD 416)

Toxicité pour le développement: NOAEL : 400 mg/kg p.c. /jour (OECD 414)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

STOT SE 3; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Effets secondaires observés (Dépression du système nerveux central) (OECD 403)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Orale: Pas de données

Inhalation: CSEO: 5000 ppm. Aucun effet indésirable observé sur les paramètres généraux de toxicité (OECD 451)

Cutanée: Pas de données

#### Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Viscosité: 2.038 mPa s (Viscosité dynamique) 25 °C

### 11.2 Autres informations

Aucun.

## 12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aigu Toxicité: LC50 (poisson) mg/l (96 heures): 10000 (OECD 203)

Chronique Toxicité: Pas de données

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Le produit devrait être très mobile dans le sol. De l'eau Soluble.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas classé comme PBT ou vPvB.

### 12.6 Autres effets néfastes

Rien de connu.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 07 Août 2012

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)  
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

## 13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets** Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Envoyer après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux appropriée conformément à la législation.
- 13.2 Autres informations** Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

## 14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	<b>ADR/RID</b>	<b>IMDG</b>	<b>IATA</b>
<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN 1219	UN 1219	UN 1219
<b>14.2 Désignation officielle de transport</b>	ISOPROPANOL (ISOPRYPYL ALCOHOL)	ISOPROPANOL (ISOPRYPYL ALCOHOL)	ISOPROPANOL (ISOPRYPYL ALCOHOL)
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	3	3	3
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II	II	II
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non classé	Non classé comme Polluant Marin.	Non classé
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Voir Rubrique: 2		
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable.		
<b>14.8 Renseignements supplémentaires</b>	Aucun.		

## 15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- 15.1.1 Règlements de l'UE**
- Substance(s) extrêmement préoccupante Non indiqué  
CoRAP évaluation des substances Non indiqué  
Annexe XVII (Restrictions) Non indiqué
- 15.1.2 Règlements nationaux** Classe de danger pour l'eau 1
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique** Une évaluation de la sécurité chimique conformément à REACH n'est pas nécessaire.

## 16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: V2.0

Mis à jour Paragraphe 1.2, 2.1.1, 3.1, 4, 5.1, 6.1, 6.2, 6.3, 7.1, 7.2, 9.1, 10, 11, 12.1, 13.1, 14, 15.1.1, 16.

**References:** Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS) et Enregistrement(s) ECHA pré-existant Propan-2-ol (N° CAS 1330-20-7).

### Références bibliographiques:

- Nixon G, Tyson C & Wertz W. 1975. Interspecies Comparisons of Skin Irritancy. Toxicology and Applied Pharmacology 31, 481-490 (1975)

<b>Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)</b>	<b>Procédure de classification</b>
Flam. Liq. 2; H226	Propriétés physiques et chimiques / Classification harmonisée
Eye Irrit. 2; H319	Classification harmonisée
STOT SE 3; H336	Classification harmonisée

### LÉGENDE

LTEL: Limite d'exposition prolongée

STEL: Limite d'exposition (15 min)

DNEL: Niveau dérivé sans effet (DNEL)

PNEC: Concentration prévisible sans effet (PNEC)

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique

vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 07 Août 2012

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

---

OECD: Organisation de coopération et de développement économiques

NOEL: dose sans effet observé

NOEC: concentration sans effet observé

### Classification des dangers / Code de classification:

Flam. Liq. 2; Liquide Inflammable, Catégorie 2

Eye Irrit. 2; L'oeil Irritation, Catégorie 2

STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —

Exposition unique STOT un., Catégorie 3

### Mention(s) de Danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. Vishay Precision Group ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Vishay Precision Group n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.

### Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.





## Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at [vpgsensors.com](http://vpgsensors.com).

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.